Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXII — No. 2 Sudbury, Ont., le 2 juillet, 1964 le numéro: 10 cents

Le vote dans Nipissing et Saskatoon rend moins probable un scrutin général brusqué, selon les experts

OTTAWA — Les résultats des élections partielles dans les comtés de Nipissing et Saskatoon semblent avoir réduit l'ardeur des députés de l'opposition à Ottawa; plusieurs avaiens en effet l'intention de forcer le gouvernement à proclamer de nouvelles élections pour l'automne prochain.

Les libéraux, cependant, tout en manifestant avec fierté leur joie devant ces mêmes résultats, ne pouvaient se permettre de souhaiter des élections générales d'ici peu, élections qu'ils ne manqueraient pas de déclencher s'ils croyaient en tirer un avantage numérique important aux Communes.

Mme Eloise Jones

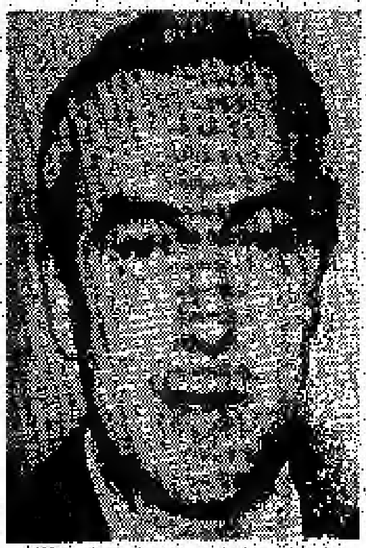

M. Carl Legault

Les deux partis semblent maintenant concentrer leur attention sur des problèmes plus immédiats, dont l'issue sera probablement influencée par ces dernières élections partielles, à savoir le débat sur le drapeau, et la nécessité dans laquelle se trouve le gouvernement d'obtenir des crédits d'ici peu pour payer les comptes de juillet.

Si les conservateurs, en plus de remporter l'élection à Saskatoon, avaient eu la faveur du public dans Nipissing, par une élection ou au moins par l'obtention d'une bonne partie des votes, on se serait attendu à ce qu'ils soient tentés de refuser au gouvernement libéral ses crédits supplémentaires de juillet, pour le forcer ainsi à démissionner.

Une telle manoeuvre aurait été facile; les députés conservateurs auraient parlé sans arrêt, jusqu'à ce que la période allouée au gouvernement pour payer ces comptes soit passée.

Il est arrivé, cependant, que les libéraux ont remporté le siège de Nipising plutôt facilement; ils ont en effet enregistré une majorité de plus de 5,000 voix.

Cette majorité est inférieure de quelque 4,000 à celle obtenue dans le même comté par feu le très populaire ministre du Revenu M. Jack Garland, lors des élections de 1963. Cependant, ces résultats sont regardés par les libéraux comme un appui très claire accordé à M. Carl Legault.

Les conservateurs, encouragés par le fait qu'ils ont enregistré 1,300 votes de plus qu'en 1963, ont cependant jugé que le mouvement de la population en leur faveur n'était pas encore assez évident, car on a compté 1,100 présences de plus aux urnes qu'en 1963.

Dans le comté de Saskatoon, il y a eu environ 9,000 votes d'enregistrés, et le député conservateur qui a remporté l'électoin, Mme Eloise Jones, veuve de l'ancien député Harry Jones, a obtenue presque autant de votes que son mari n'en avait eu lors des dernières élections, en 1963. Les libéraux suivaient avec une marge de 2,400 voix, à comparer avec 12,700 en 1963.

C'est ainsi que dans le comté libéral de Nipissing, les conservateurs ont eu plus de succès qu'en 1963, mais pas autant, cependant qu'ils ne l'auraient désiré; pendant ce temps, les libéraux enregistraient un gain à Saskatoon, mais qui ne fut pas aussi important qu'on l'avait espéré.

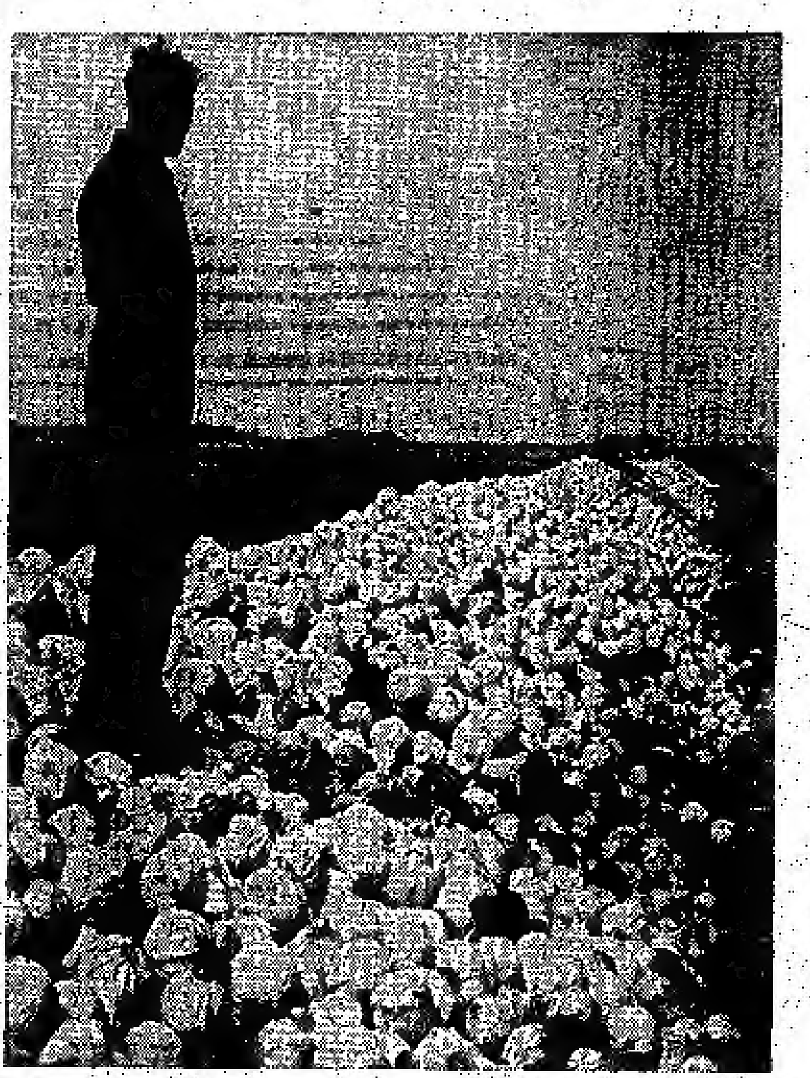

IRONIE DU SORT — Alors qu'à travers le monde des milliers de personnes meurent de faim, dans certaines contrées, des victuailles en quantité pourrissent dans les champs. Sur la photo, des milliers de choux sur des champs de la Hollande ne seront pas cueillis parce que le prix du marché étant trop bas, les fermiers ne se donnent pas la peine ed les vendre.

Lancement officiel du "Loyaliste", 'chemin de fer' du Upper Canada

Le samedi 27 juin 1964, l'Hon. James A.C. Auld, ministre du tourisme et de l'information de l'Ontario, a enfoncé le traditionnel clou doré dans la voie ferrée du Upper Casada. Serpentant parmi les 2,000 acres du parc du champ de bataille de Crysler Farm, près de Morrisburg en Ontario, ce nouveau chemin de fer est le plus long chemin de fer touristique à voie étroite au Canada (la largeur de la voie est de 24"). Allan D. Baker, président de Versafood Services Limited de Toronto, la compagnie chargée de l'exploitation de ce chemin de fer par la Commission des Parcs du St-Laurent, assistait aussi aux cérémonies d'inauguration.

Ce train (appelé "Le Loyaliste") est une réplique authentique d'un célèbre train des pionniers de 1863. L'avènement du chemin de fer a marqué une étape très importante dans l'histoire du Canada. Vers 1860, le train avait remplacé la diligence et l'ancêtre du Loyaliste transportait sa sa cargaison de passagers, de courrier et de marchandises. Pour des raisons économiques, politiques et militaires, les chemins de fer étaient indispensables pour permettre de relier entre elles les différentes provinces de l'Amérique du Nord Britannique. Après la Confédération de 1867, les provinces se sont unies pour construire tout d'abord le chemin de fer Intercontinental entre le Québec et les provinces maritimes, puis le chemin de fer Canadien Pacifique jusqu'à la côte ouest. Le souci de l'authenticité a été recherché dans les moindre détails: la haute cheminée vomit de lourds panaches de fumée, la cloche résonne, le sifflet retentit, l e s cuivres étincellent de mille feux. Le train mesure 105 pieds de long; les cinq wagons transportent jusqu'à 70 passagers. Ceux - ci prennent place dans les wagons recouverts d'un dais et gaiement décorés comme

(suite à la page 4)

L'Union du Canada

NOUVELLES AFFAIRES ACCRUES EN 1963 DE 52.4%

Union du Canada, assurance-vie, vient de rendre public son 100ième rapport annuel. Il est fort bien imagé et fort bien présenté. On y lit sous la signature de son président général, M. Aimé Arvisais, et sous celle de M. Eugène Guillet, N.P., premier vice-président en partie ce qui suit:

Cent années constituent une étape dans la vie des institutions. Notre premier centenaire nous permet de mesurer le chemin parcouru. De $30.00 en 1863, notre actif a atteint en 1963 la somme de $14,962,588.75 Cet actif a été amassé grâce à la prévoyance et à l'esprit d'épargne d'une minorité peu fortunée mais qui a toujours cru à la nécessité de l'épargne et de la protection.

Il faut donc en ce moment reconnaître les mérites hors pair des fondateurs de notre Société, de tous ses membres passés et présents et des continuateurs de l'oeuvre des fondateurs.

L'Union du Canada existe encore après cent ans! C'est toule domaine financier du Canada domaine financier du Canada français. Son existence, son expérience et ses progrès ont sans doute stimulé tous ceux qui depuis 1863 ont fondé et ont fait prospérer d'autres institutions d'assurance-vie. C'est donc pour nous un sujet de légitime fierté de voir ces institutions-soeurs devenir de plus en plus importantes et nous désirons ici leur rendre hommage.

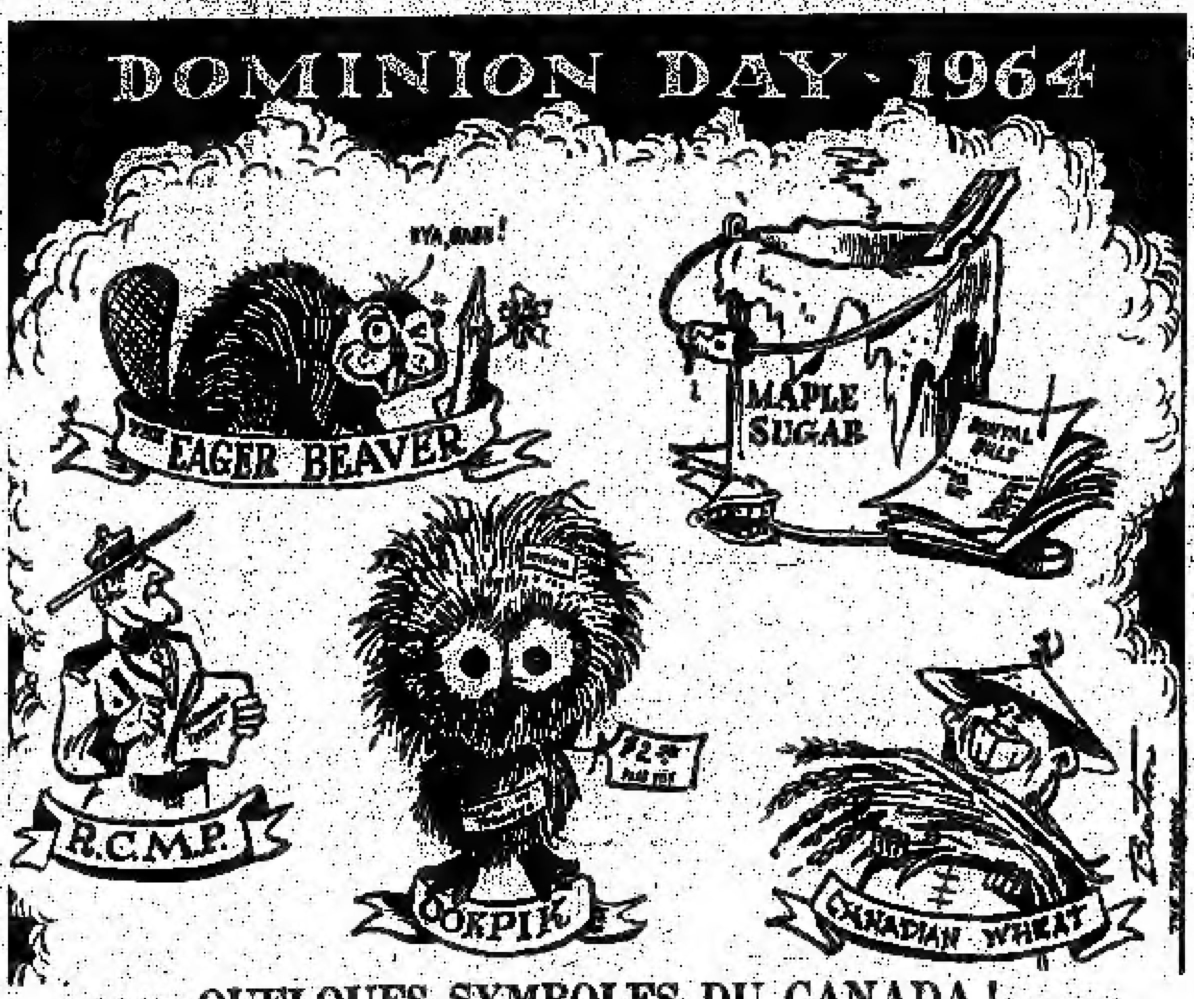

QUELQUES SYMBOLES DU CANADA !

Congrès des maires à Sudbury: Lamport et le Red Ensign hués!

SUDBURY — M. Allan Lamport, contrôleur de Toronto, a essuyé une défaite éclatante durant le congrès des maires d'Ontario alors qu'il a tenté de faire recommander l'adoption du Red Ensign comme drapeau officiel de l'Ontario.

M. Lamport a déclenché un orage de protestations alors qu'il a douté de la légalité d'une décision du président, le maire Angus Campbell de Pembroke, qui avait prétendu que la résolution de M. Lamport était "inconstitutionnelle".

Les huées des délégués ont forcé M. Lamport à reprendre son siège alors qu'il a demandé de prendre un vote sur la question.

Le président de la session, M. J.C. Holton de Lindsay, a demandé le vote pour décider si la décision du maire Campbell serait maintenue.

ONTARIO

NOUVELLES PRIMES D'ASSURANCE-HOSPITALISATION

Plus de gens en Ontario reçoivent des soins hospitaliers meilleurs et plus coûteux que jamais auparavant

En moyenne, 56,000 patients par jour — soit suffisamment de gens pour peupler une ville — sont traités dans des hôpitaux de tous genres en Ontario. Ces patients reçoivent un traitement spécialisé qui n'a pas son égal dans les annales de la province. De plus, le coût des soins hospitaliers médicalement nécessaires n'est plus un problème pour plus de 98% des habitants de l'Ontario qui participent au système gouvernemental d'assurance-hospitalisation . . . le système qui a *mis fin* aux soucis causés par les frais d'hospitalisation en Ontario.

MEILLEURS SOINS — COÛT PLUS ÉLEVÉ

Depuis de nombreuses années, le coût des frais d'hospitalisation augmente sans cesse, non seulement en Ontario mais dans tout le Canada et dans les autres pays. Les spécialistes et les installations scientifiques perfectionnées disponibles dans les hôpitaux coûtent très cher, mais sont essentiels pour traiter les malades. La qualité des soins hospitaliers indispensables ne peut pas être sacrifiée. Depuis 1959, le coût moyen d'un jour de soins par patient, pour la Commission, a augmenté d'environ 50%.

POURQUOI LES FRAIS CONTINUENT-ILS D'AUGMENTER?

LES PRIX AUGMENTENT

Pour les hôpitaux comme pour tout le monde, les traitements et salaires, les produits alimentaires, les médicaments, l'équipement, les fournitures et les services ont augmenté.

Sur $1.00 de frais d'hospitalisation, 70¢ environ servent à payer les employés de l'hôpital. De nos jours, les hôpitaux ont *plus* d'employés *mieux payés* qui, de jour et de nuit, dispensent les soins nécessaires à plus de patients.

LES HÔPITAUX SONT DE PLUS EN PLUS UTILISÉS

Au fur et à mesure que la science médicale progresse et offre de nombreux nouveaux genres de traitements qui nécessitent l'admission à l'hôpital, les hôpitaux sont de plus en plus utilisés. Cela nécessite un personnel plus qualifié, des installations plus vastes, des médicaments et autres fournitures coûteuses. De plus, comme il n'existe plus d'empêchement financier pour obtenir les soins nécessaires, de plus en plus de gens bénéficient des soins dont ils ont besoin sans qu'ils aient à s'inquiéter des dépenses. Il y a également un nombre croissant de personnes âgées dont l'état de santé nécessite un traitement prolongé à l'hôpital.

PLUS DE LITS DISPONIBLES

En 1947, l'Ontario ne disposait que de 17,473 lits pour le traitement actif des malades chroniques et des convalescents; en 1958, on comptait déjà 31,000 lits. Aujourd'hui, il y en a plus de 40,000 à la disposition des personnes assurées *et*, en 1970, on estime qu'il y en aura 47,000. Plus de lits, cela signifie plus de *patients*, donc plus de *frais*.

D'autre part, les patients assurés ont droit aux soins, à titre gratuit, dans les hôpitaux psychiatriques provinciaux (23,000 lits) et dans les sanatoriums pour tuberculeux (1,825 lits).

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES DE DISPENSAIRE

A compter du 1er juillet 1964, les services suivants seront inclus dans les bénéfices de traitement au dispensaire:

1) Les visites du médecin à l'hôpital pour terminer le traitement de fractures traitées à l'origine sur la base d'une hospitalisation. (Antérieurement, ce bénéfice n'était alloué que pour les fractures traitées à l'origine au dispensaire dans les 24 heures qui suivaient un accident.)
2) Les services de radiothérapie à l'hôpital pour le *traitement* du cancer dans les cliniques de l'Ontario Cancer Foundation et dans les hôpitaux approuvés par la Commission pour ces services.
3) Lorsque prescrits par un médecin dûment autorisé à pratiquer la médecine, en tant que phase médicalement nécessaire du traitement, et à condition qu'ils soient fournis par des hôpitaux approuvés par la Commission:
   a) L'utilisation d'installations physiothérapiques et de thérapeutique occupationnelle lorsqu'elles sont disponibles. *Remarque:* L'approbation d'autres installations physiothérapiques sera considérée dans un avenir rapproché. Un avis sera publié ultérieurement à cet effet.
   b) La thérapie de la parole, lorsque disponible, et à condition qu'elle soit pratiquée par des thérapeutes qualifiés, pour le traitement d'une maladie organique ou d'une blessure.

Remarque: Le sommaire ci-dessus est donné à titre indicatif seulement. Pour des renseignements détaillés, veuillez vous référer aux stipulations des lois et réglementations provinciales et fédérales qui s'y rapportent.

NOUVEAUX TAUX DE PRIMES

(Soins standard en salle ordinaire)

Du fait de l'augmentation continuelle des frais, le Gouvernement provincial a annoncé une majoration des taux de primes en ce qui concerne l'Assurance-Hospitalisation de l'Ontario, majoration qui entrera en vigueur avec le paiement régulier anticipé de la prime d'assurance pour le mois d'octobre 1964. En 1961, 1962 et 1963, grâce à des subsides, le Gouvernement provincial a réussi à *éviter* une majoration des primes. Pendant ces années, le Gouvernement a contribué pour $125.8 millions au système, à même les revenus généraux. Il a également payé $157.8 millions de plus pour le soin de patients dans les hôpitaux psychiatriques et dans les sanatoriums pour tuberculeux.

Malgré la majoration des primes, le Gouvernement provincial doit continuer à subventionner le coût des soins hospitaliers, et les contributions du Gouvernement fédéral au système augmenteront parallèlement à l'augmentation des frais. (Le coût du système n'inclut pas les subventions du Gouvernement qui sont payées pour aider les localités à construire leurs hôpitaux).

Personne non mariée (sans dépendants éligibles) . . . . . . $3.25 par mois
Famille (un ou plusieurs dépendants éligibles) . . . . . . $6.50 par mois

ONTARIO HOSPITAL SERVICES COMMISSION

2195 YONGE STREET, TORONTO 7, ONTARIO

A. FOURNIER LTEE

Assurances

Etabli en 1895

FEU — AUTO et AUTRES

PRETS SUR HYPOTHEQUES

133-135 Cedar 674-5287

Sudbury Lumber & Builders' Supplies Ltd.

Matériaux de construction de toutes sortes

Spécialité: Bois de charpente

647 chemin Falconbridge, Lebel, Ont.

J. S. DROUIN, gérant 673-5941

Pour le meilleur . . .

confort . . .

essayez . . .

TORIDHEAT

1—L'unité TORIDHEAT, Modèle ORA-air climatisée est enfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.

2—Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.

3—FILTRE plus facile à remplacer et très efficace.

4—Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.

5—Le contrôle facile avec thermostat, Humidificateur Vapo-glass.

MORRISON

Plumbing & Heating

164 rue Elgin · 674-0797

LA LIBRAIRIE LOISIRS

Le foyer de la bonne lecture

122 Elm, O. Sudbury Tél. 673-0700

LEBEL & FILS

142 Eyre 673-9535-6-7

Nettoyeurs et Teinturiers

Sudbury, Ontario

Charette

ESSO SERVICE

—Produits ESSO Imperial

—Stationnement pour roulottes (MOBILE HOME PARK)

—Déblayage (NEIGE, ETC. . . .)

969-2044

Hanmer, Ont.

Vous aurez profit à lire

L'AMI DU PEUPLE

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

$3.00 par année

L'Ami du Peuple, Case Postale 696, Sudbury, Ontario

Nom ....

Adresse ....

(PRIERE D'ECRIRE LISIBLEMENT)

PETITES ANNONCES DE L'AMI DU PEUPLE

Veuillez s.v.p. publier l'annonce classée suivante dans l'Ami du Peuple pour .... SEMAINES

Prière d'écrire en lettres moulées

15 premiers mots à 4 sous: 60c (Minimum par annonce: 60c)
chaque mot additionnel: 3c
même annonce répétée - sans changement - ½ prix
Paiement inclus ....

Nom ....

Adresse ....

mailez à CASE POSTALE 696 SUDBURY, ONTARIO.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Travaux Artistiques bosselage sur place

SERVICE DE 8 HEURES SUR:

- Faire-part de mariage
- Cartes de "Stag Parties"
- Billets d'admission

FOURNITURES DE BUREAU:

- en-têtes de lettres,
- enveloppes,
- factures,
- contrats,
- relevés de compte,
- cartes d'affaire,
- livres de reçus,
- chèques personnels,
- programmes,
- brochures,
- catalogues,
- certificats,
- pancartes,
- circulaires,
- dépliants, etc . . .

MENUS DE RESTAURANT SUR CARTON PLASTIQUE LAVABLE

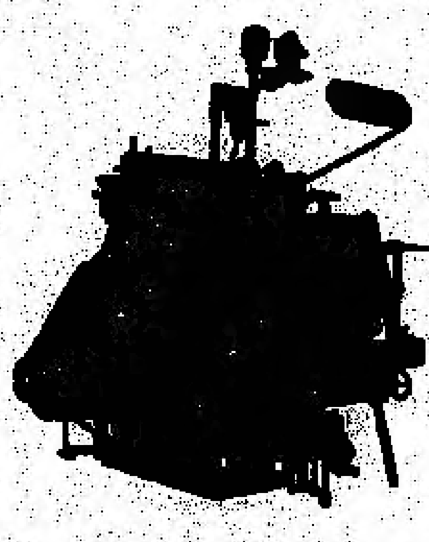

La seule imprimerie française de la région de Sudbury

Arts Graphiques Ltée

Tél. 673-0700

122 ELM EST — SUDBURY, ONT.

LOCAL 2 — SYNDICAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES

LE COURRIER DOMINICAL

"La paroisse est un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité"

PAUL VI

L'ASSOCIATION DES MEDECINS FAVORISE L'USAGE DES MOYENS DE CONTROLE DES NAISSANCES

VANCOUVER — Le conseil général exécutif de l'Association canadienne des médecins, fort d'au moins l'appui tacite de ses membres de religion catholique, s'est dit en faveur de l'usage des moyens de contrôler les naissances.

Le conseil a demandé qu'on amende l'article du code criminel, qui interdit de donner des conseils sur les moyens de contrôler les naissances ou d'annoncer et de vendre des produits susceptibles de limiter les naissances. Le conseil rappelle que d'ailleurs un grand nombre de personnes agissent à l'encontre de cet article.

Les représentants de chacune des provinces qui forment ce conseil, ont approuvé une recommandation en ce sens faite par son comité sur le bien-être de la mère.

Le Dr L. J. Harris, de Tronto, président du comité, a déclaré que les 200 membres environ qui participent au conseil n'avaient consacré que très peu de temps à discuter cette question.

Et le comité a accordé son approbation à un tel changement bien que quelques-uns de ses membres appartiennent à la religion catholique, qui défend tout moyen de contrôler les naissances.

"C'est le vent du progrès," a déclaré un des membres du conseil à un journaliste qui manifestait une certaine surprise devant le manque d'opposition.

Le Dr Harris, a dit pour sa part au cours d'une conférence de presse que l'Association des médecins du Canada croyait définitivement que les informations sur les moyens de limiter les naissances devraient être données à ceux qui le désirent.

Le conseil s'est aussi dit curieux de savoir si les médecins pouvaient légalement procéder à des avortements lorsque la santé de la survie de leurs patientes l'exigeait.

Le code, avec ses applications dans chaque province, considère cette intervention comme un acte criminel, alors que certains avocats pensent autrement et la permettent, lorsque des raisons médicales sont prépondérantes.

Le conseil, sur une recommandation de son comité sur la santé mentale, a approuvé la tendance à intégrer la psychiatrie au reste de la profession médicale. Selon le Dr C. A. Roberts, de Montréal, les hôpitaux pour malades mentaux cesseront éventuellement d'exister séparément.

LANCEMENT . . .

(suite de la page 1)

ceux du siècle dernier. Les sièges sont spacieux et confortables et sont solidement fixés au pont tout acier des wagons.

Partant du Upper Canada, la voie du chemin de fer traverse plusieurs points intéressants du parc, pour s'arrêter à la plage Crysler. Pendant le circuit, long de deux milles, l'ingénieur donne un bref commentaire.

Le chemin de fer du Upper Canada Village constituera une étape très intéressante pour les visiteurs qui se rendront cet été dans les parcs du St-Laurent. Les enfants et ceux qui aiment revivre les choses du passé goûteront particulièrement leur voyage derrière ce "monstre de fer" d'une autre époque. Le parc du champ de bataille de Crysler Farm permet aussi d'autres activités telles que la natation et les excursions en bateau. Vous y trouverez une marina, des tables de pique-nique, un terrain de golf, un corral pour l'équitation et un musée du chemin de fer.

Càvous regarde!

par
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

Dès l'automne de 1677, à la Mission Saint - François - Xavier l'amour fraternel de Kateri Tekakwitha s'identifia de plus en plus avec celui du Père pour ses fils adoptifs, du Seigneur Jésus pour ses membres. Après les fêtes de Noël, sa soeur adoptive et son beau - frère l'invitèrent comme nous l'avons dit ailleurs, à se joindre à eux pour la chasse d'hiver. La plupart des femmes aimaient y participer, dégagées qu'elles étaient alors des embarras du ménage. Elles pouvaient aussi s'y divertir et, en même temps, si leurs hommes avaient de la chance, faire meilleure chère que chez elles. Kateri voulut bien quitter le village, mais seulement pour plaire à cette soeur qu'elle aimait.

Avec la grosse besogne qu'elle abattait, la jeune Indienne édifia les coureurs de gibiers et leurs femmes, sans songer le moins du monde à leur faire la leçon. Par le don très simple de ce qu'elle était, Kateri leur prouva une fois de plus qu'on peut pratiquer la vertu n'importe où, au fond des bois aussi bien que dans une bourgarde serrée auprès de son église.

A l'abri de la cabane de chasse où les femmes se retiraient pendant l'absence de leurs nemrods, elles ouvraient des colliers de nacre. Kateri les invitait à chanter des cantiques. Ses compagnes acceptaient de bonne grâce l'invitation; elles avaient la voix belle et l'oreille juste, et la langue iroquoise presque toute en voyelles se prête admirablement au chant. Sous prétexte de n'être qu'une néophyte, Kateri les priait souvent de raconter les histoires et les paraboles entendues dans les exhortations des dimanches de fêtes. Pour les mettre en train, elle - même la première, entamait parfois ces conversations. Ce qui l'aidait à rester unie à Dieu, mais aussi, détournait des mauvais discours et les entretiens frivoles. "Pas besoin d'être chrétien pour avoir pitié des corps qui souffrent. L'instinct d'humanité y suffit. Mais qui, sinon le chrétien aura pitié de la misère des âmes qui est la pire . . .? Kateri a eu cette pitié.

Pour plus de renseignements, écrire au Centre Kateri — inclure s.v.p., un timbre-poste — Casier postal 70, à Caughnawaga (Québec).

Radio Sacré-Coeur

CFBR — 550

LUNDI, 7 juillet Jacques Gélinas, O.M.I.: **Radio-Pie XII (altitude 13,000 pieds).**

MARDI, 8 juillet Emile Muller, S.J.: **Le temps le plus précieux de l'année: les vacances.**

MERCREDI, 9 juillet M. l'abbé Jean Martucci, directeur du Centre Biblique de Montréal: **Y a-t-il des erreurs dans la Bible?**

JEUDI, 10 juillet Me Yvon Jasmin, avocat: **Ruptpres conjugales.**

VENDREDI, 11 juillet Robert Claude, S.J.: **Un apôtre moderne: Pier Giorgio Frassati.**

SAMEDI, 12 juillet M. l'abbé Ronald Landry: **Le Foyer-Patro: une école de chefs.**

Les Jésuites du Canada français seront groupés en 2 provinces

Par un décret officiel, daté du 5 juin 1964, mais prenant effet le jour de la Fête nationale des Canadiens français, le T.R.P. Général de la Compagnie de Jésus, à Rome, le R.P. Jean-Baptiste Janssens a proclamé la division de la province jésuite, appelée province du Bas-Canada, en deux autres provinces autonomes, qui s'appelleront province de Montréal et province de Québec.

A la même occasion, le Père Général des Jésuites a nommé comme Supérieurs provinciaux des deux nouvelles provinces, le R.P. Jean d'Auteuil Richard, S.J., pour la province de Montréal, avec résidence à Montréal, 3215 chemin de la Côte-Ste-Catherine, et le R.P. Guy Fortier, S.J., pour la province de Québec et dont la résidence sera au 14 rue Dauphine, Québec 4.

Comme l'on sait, le R.P. Richard était déjà Supérieur provincial de la ci-devant province du Bas-Canada. Le P. Fortier, qui était Recteur du Collège de St- Boniface, au Manitoba, quitte ce poste pour assumer celui de Provincial de la province de Québec.

Le territoire de la province de Montréal comprendra d'abord les cinq diocèses de la province ecclésiastique de Montréal, c'est-à-dire: Montréal, Joliette, Valleyfield, St-Jean et St-Jérôme, plus les diocèses de St - Hyacinthe, Mont Laurier et Hull.

Tout le reste du territoire de l'ancienne province du Bas-Canada, y compris les régions des Prairies et du Nord-Ontario, appartiendra à la province de Québec.

Les actuels champs de missions confiés aux Jésuites canadiens-français seront aussi partagés entre les deux nouvelles provinces, l'Ethiopie et le Brésil devant désormais relever de la province de Québec, l'Extrême-Orient et Haïti de la province de Montréal.

Si l'on fait obstraction de la soixantaine de Jésuites canadiens qui font maintenant partie d'autres provinces de l'Ordre, la province du Bas - Canada compte, au moment de la division, environ 800 membres, qui seront distribués à peu près également dans les deux nouvelles provinces.

Toutefois, comme plusieurs maisons qui seront communes, au moins pendant quelque temps, comme le Noviciat, le Scolasticat, la Maison des Ecrivains (Maison Bellarmin), sont situées surtout dans le territoire de la province de Montréal, un assez bon nombre de Jésuites de la province de Québec: professeurs, étudiants, etc., résideront dans la province de Montréal.

Une religieuse a composé:

LA MARCHE DU PRESIDENT KENNEDY

MANILLE — Une petite religieuse philippine de la congrégation de la Sainte Vierge Marie, soeur Rosaline Abejo, a composé une "Marche du Président Kennedy" qui remporte actuellement dans plusieurs villes et universités des Etats - Unis un succès formidable, non seulement en raison de sa dédicace au regretté président John Kennedy, mais aussi pour l'excellence de son orchestration. On sait maintenant que soeur Abejo reçut du défunt président des E. - U. quelques jours à peine avant des tragiques événements de Dallas, une lettre lui disant combien il était heureux d'être honoré de la dédicace d'une marche. Il ajoutait: "Madame Kennedy et les autres membres de ma famille seront heureux de m'entendre la jouer lors de la réception de Noël à la Maison Blanche". Soeur Abejo détient une maîtrise en musique de l'Université catholique d'Amérique à Washington et de la "Eastman School of Music" de New York.

Le Cardinal: exhortation à la patience

Le cardinal Paul-Emile Léger a exhorté les catholiques à "la patience et à la confiance" sur la question du contrôle des naissances.

Son exposé devant le Mouvement familial chrétien de l'Ontario et du Québec intervenait quatre jours seulement après l'annonce par le pape Paul VI d'une nouvelle étude sur le contrôle des naissances à la lumière des "développements théoriques et pratiques".

"Je n'ai pas l'intention de discuter des différentes opinions à ce sujet, a déclaré le cardinal, parce que c'est une question qui relève de l'Eglise tout entière. Je vous demande d'être patients".

L'archevêque a précisé que des réformes s'imposent afin de "contrer les ravages du péché et de nous rendre en mesure de nous adapter positivement aux nouvelles circonstances où nous sommes".

Le christianisme est une religion missionnaire, a-t-il dit, et "il est évident que sans réformes et adaptions, nous ne pouvons pas être des missionnaires, parce que, en autres raisons, les gens ne comprendront pas ce que nous disons".

L'album des SIX

PROTECTEUR AU CIEL

La cause de Monseigneur de Laval ne parvient qu'en 1958 aux ultimes enquêtes. Le 23 février 1960, vote favorable des consulteurs théologiens. Et dimanche le 28, au Vatican, en présence du Pape, lecture solennelle du décret d'héroïcité des vertus.

Monseigneur de Laval nous a été donné par la Providence comme modèle de loyauté à la volonté divine et au devoir d'état. Ni l'attrait des biens de ce monde et de l'argent, ni les impératifs de l'orgueil, ni même l'amour de la tranquillité et de la paix ne doivent nous faire flancher devant les commandements de Dieu. L'exemple du saint évêque héroïquement fidèle restera toujours d'actualité.

Les traits d'austérité et de fermeté que nous révèle sa vie, peuvent nous gêner à demander sa protection. Rappelons-nous son amour généreux et paternel pour les pauvres et les petits, qui lui attache tous les coeurs, surtout dans ses années de retraite comme "Monseigneur l'Ancien". Donnons-lui la chance de montrer son coeur plein de délicatesse pour nous et son grand crédit auprès de Dieu.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

(86)

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.